

06.03.2006 - 15:30 Uhr

Activités de IUSS à l'occasion de la Journée internationale de la femme (8 mars 2006) Cap sur légalité salariale

Berne (ots) -

Depuis le début, légalité salariale a été l'une des principales revendications de la Journée internationale de la femme (8 mars), mais son application avance avec une lenteur désespérante.

L'Union syndicale suisse (USS) dénoncera cette injustice après-demain, à l'occasion de la Journée internationale de la femme 2006. L'USS réalisera ainsi des actions de sensibilisation dans plusieurs régions, avec notamment le Calculateur de salaires de IUSS (www.egalitesdesalaires.ch) qui fera un « tour de Suisse ». Cet outil permet aux femmes de comparer leur salaire en fonction de leur profil personnel dans plus de 40 branches de l'économie privée. Le 8 mars, les femmes (et les hommes) pourront vérifier leur salaire sur des terminaux Internet mobiles, notamment à Berne et à Zurich (cf. la liste des actions en annexe).

À l'occasion de l'année de légalité salariale, l'USS réalisera d'autres actions en 2006 pour montrer que les femmes continuent à gagner jusqu'à un quart en moins que les hommes, toutes branches confondues, pour un travail égal ou de valeur égale, en dépit du principe constitutionnel « salaire égal pour un travail de valeur égale » (1981) et de la loi sur légalité (1996).

L'égalité de fait, aussi dans la distribution des tâches familiales et du travail rémunéré, ne sera réalisée que lorsque les femmes et les hommes toucheront des salaires égaux.

Une bonne raison pour que les syndicalistes mettent cap sur légalité le 8 mars 2006 !

Annexe : Liste des actions du 8 mars 2006 Natalie Imboden (031 377 01 17 ou 079 706 62 84), secrétaire centrale de IUSS en charge de ce dossier, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100505491> abgerufen werden.